

Séance 10

Feuille de route pour la sécurité
de l'aviation dans le monde

Aperçu

- Objectif et structure de la feuille de route
- Feuilles de route ORG et OPS
- Initiatives de renforcement de la sécurité (SEI)
- Utilisation de la feuille de route dans l'élaboration du plan d'action
- Exercice pratique III

Objectif de la feuille de route

- La feuille de route constitue un plan d'action
 - élaborer des RASP et des NASP
 - conformément aux objectifs et cibles du GASP
 - grâce à un cadre de référence structuré
 - pour toutes les parties prenantes
- Définit comment les objectifs et les cibles peuvent être atteints



Structure de la feuille de route

- La feuille de route décrit les SEI spécifiques
 - associées aux objectifs et aux cibles du GASP
 - chaque SEI contient un ensemble de mesures
- Comprend des SEI pour 3 parties prenantes
 - États; Régions; Industrie
- La feuille de route est composée de 2 éléments
 - Défis ORG – Feuille de route ORG
 - Risques OPS – Feuille de route OPS





Structure de la feuille de route

- La feuille de route ORG précise des SEI pour atteindre les cibles du GASP reliées aux défis ORG mondiaux
 - capacités de supervision de la sécurité de l'État
 - mise en œuvre du PNS
 - ce qui inclut la mise en œuvre du SGS (industrie)
- La feuille de route OPS précise des SEI pour atteindre les cibles du GASP reliées aux risques de sécurité opérationnelle au niveau mondial
 - G-HRCs
 - G-ORCs

Feuille de route ORG

- Comporte 2 composants distincts
 - en ligne avec les problèmes et cibles du GASP
 - pour traiter les défis ORG mondiaux
1. Système national de supervision de la sécurité
 2. PNS, notamment le SGS des fournisseurs de services



Présentation des SEI - feuille de route ORG

- Toutes les SEI sont présentées dans un format normalisé
 - « modèle de feuille de route »
- Couvre les points suivants
 - **SEI** - Description de l'initiative spécifique de renforcement de la sécurité
 - **Partie prenante** - Entité à laquelle SEI s'adresse
 - **Cible du GASP** – Cible(s) que le SEI aide à atteindre
 - **Mesures** - Description des tâches requises pour la mise en œuvre d'une SEI
 - **Références** - Documents et outils pour aider les parties prenantes
 - dans la mise en œuvre des SEI et des mesures connexes

Présentation des SEI dans la feuille ORG

<i>Initiative de renforcement de la sécurité</i>	SEI-19 – Fourniture des informations de sécurité à l'OACI
<i>Partie prenante</i>	États
<i>Cible(s) du GASP associée(s)</i>	2.1 ; 2.2 ; 2.3 ; 3.1 ; 3.2 ; 5.2
<i>Mesures</i>	☐ 19A – Mise à jour des éléments du plan d'actions correctives (CAP) du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) ☐ 19B – Remplir et soumettre la liste de vérification de l'auto-évaluation au regard des questions de protocole selon la méthode de surveillance continue (CMA) de l'USOAP ☐ 19C – Remplir et soumettre le questionnaire sur les activités aéronautiques nationales ☐ 19D – Remplir et soumettre les listes de vérification de conformité au moyen du système de notification électronique des différences ☐ 19E – Mettre à jour les documents et les dossiers, si besoin est, en temps utile, en prêtant particulièrement attention aux défis organisationnels mondiaux qui sont énumérés dans le GASP
<i>Références</i>	– Doc 9735, <i>Manuel du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité – Surveillance continue</i> – Doc 10004, <i>Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde</i>

Feuille de route OPS

- La feuille de route OPS aborde les risques OPS
- Contient des SEI spécifiques pour aborder les G-HRCs
 - + G-ORCs
- Élaborer un plan pour atténuer les risques
 - associés aux N-HRCs
- Divisée en 2 composants: G-HRCs & G-ORCs
 - les SEI peuvent être réalisées en parallèle



Présentation des SEI dans la feuille de route OPS

10

<i>Initiative de renforcement de la sécurité</i>	SEI-6 – Atténuer les facteurs contributifs des accidents et incidents par CFIT au niveau régional
<i>Partie prenante</i>	Régions
<i>Cible(s) du GASP associée(s)</i>	1.1 ; 1.2
<i>Mesures</i>	☐ 6A – Mettre en œuvre les mesures suivantes de sécurité pour prévenir les CFIT : a) favoriser l'adoption de GPWS conformément à l'Annexe 6 b) encourager l'utilisation du GPWS au-delà des exigences de l'Annexe 6 c) sensibiliser aux procédures d'alerte du GPWS
<i>Références</i>	– Annexe 6 – <i>Exploitation technique des aéronefs</i> – OACI, Rapport sur la sécurité – Équipe pour la sécurité de l'aviation commerciale – Renforcements de la sécurité aux fins de prévention des CFIT – FSF, ALAR Toolkit – IATA, CFIT

SEI dans la feuille de route OPS

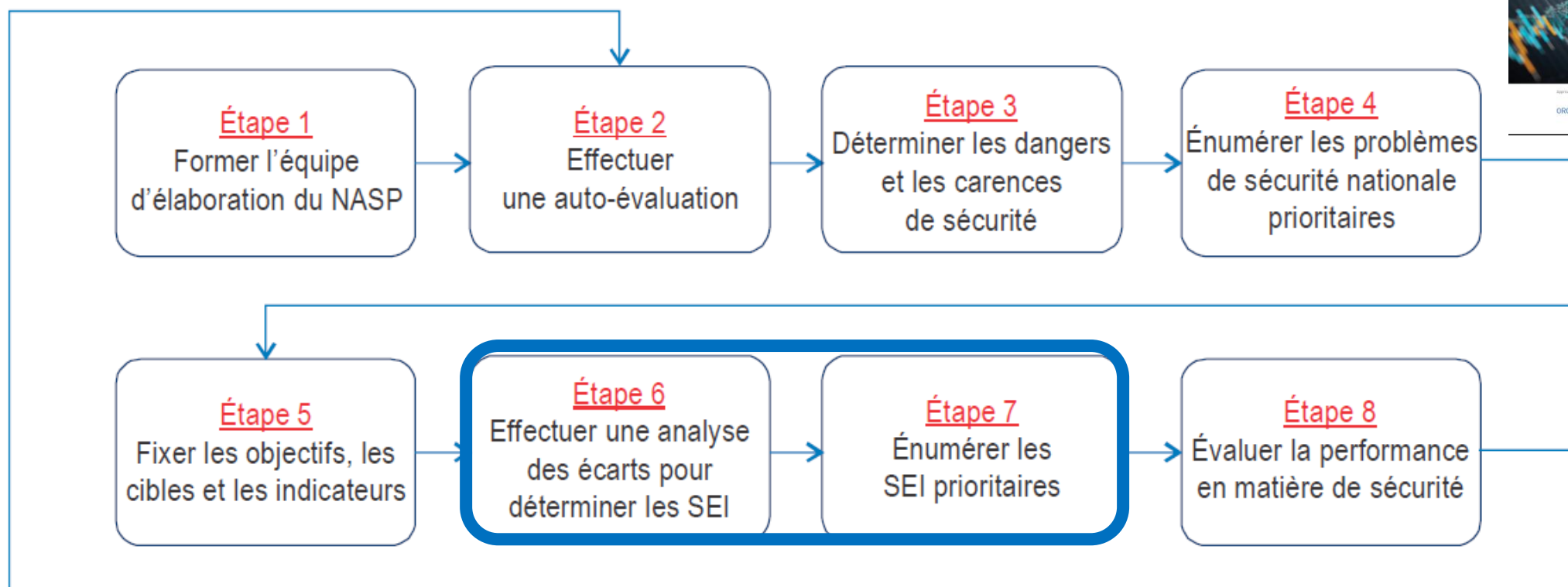
- La feuille de route OPS ne remplace pas les activités de gestion des risques
 - qui doivent être menées dans le cadre du PNS et du SGS
- La feuille de route OPS donne des exemples précis de facteurs contributifs potentiels
 - ils ne sont pas exhaustifs
 - peuvent ne pas s'appliquer à toutes les parties prenantes ou à tous les contextes opérationnels



Processus d'élaboration du NASP

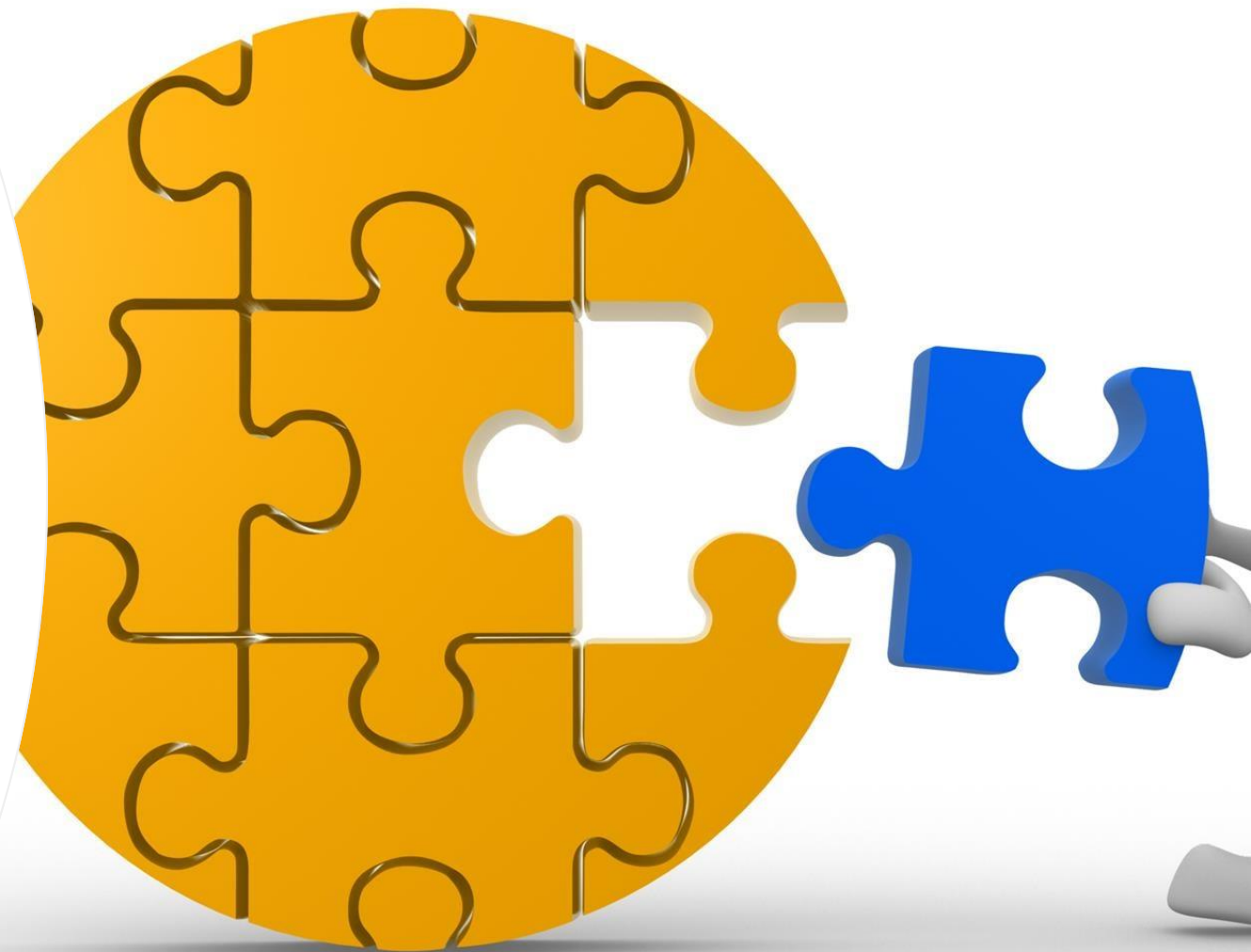


ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE



Effectuer une analyse des écarts pour les SEI (étape 6)

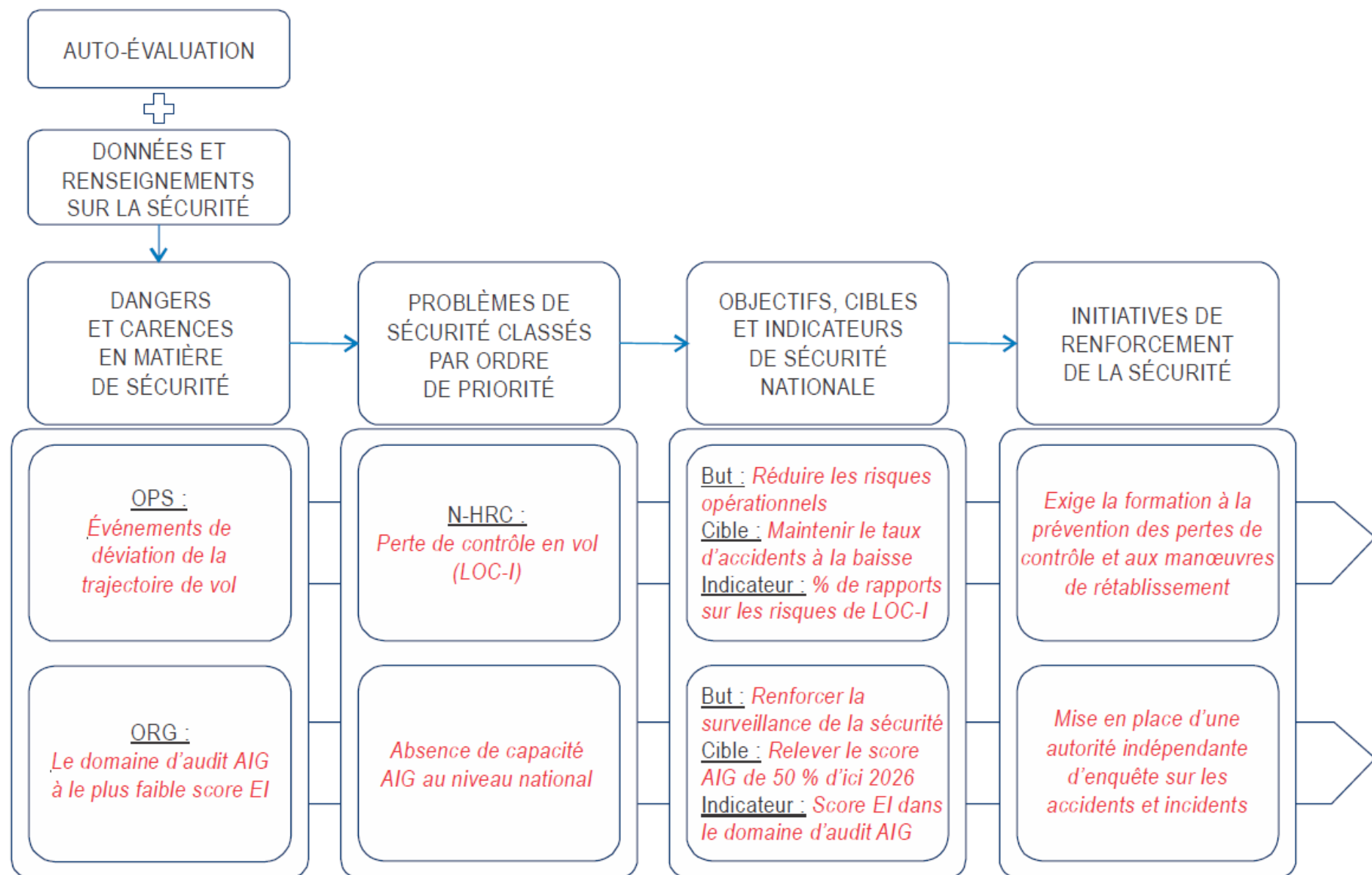
- Élaborer une liste de SEI pour le NASP
 - effectuer une analyse des écarts
 - à l'aide du Doc 10161
- Objectif de l'analyse des écarts
 - identifier les mesures spécifiques à prendre
 - pour régler les problèmes nationaux de sécurité
 - et atteindre chaque objectif et les cibles associées
- La compilation des SEI constitue le plan d'action
 - sur lequel repose la stratégie de sécurité
 - présentée dans le NASP



Utilisation de la feuille de route

- Sélectionnez des SEI
 - et les mesures spécifiques
 - à mettre en œuvre pour combler l'écart
- En se basant sur
 - les problèmes nationaux de sécurité relevés
 - les objectifs et cibles du NASP
- Déterminez l'ordre d'achèvement
 - séquence





Utilisation de la feuille de route ORG

- Identifiez les SEI pour les défis ORG
 - consultez la feuille de route ORG
- Utilisez les résultats de l'étape 5
 - liste des objectifs, cibles et indicateurs
- Ainsi que ceux des étapes 3 et 4
 - liste des problèmes prioritaires
 - + dangers et carences



Initiative de renforcement de la sécurité 	SEI-6 – Établissement d'une autorité indépendante d'enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation, en conformité avec l'Annexe 13 – <i>Enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation</i>
Partie prenante	États
Cible(s) du GASP associée(s)	1.1 ; 1.2 ; 1.3 ; 2.2
 	☐ 6A – Promulguer une législation conforme aux dispositions de l'Annexe 13 – <i>Enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation</i> , visant notamment à : a) établir un service indépendant d'enquête sur les accidents, habilité à accéder aux informations, aux preuves et aux enregistrements et à mener des entretiens b) exiger la notification immédiate des accidents d'aviation et des incidents graves survenus dans l'État au service d'enquête sur les accidents c) exiger la notification des accidents d'aviation et des incidents graves et une enquête à leur sujet
 	☐ 6B – Élaborer et documenter un plan permettant à l'État de mettre à la disposition de ses enquêteurs tous les équipements d'enquête et de protection nécessaires, les installations et le matériel de bureau appropriés, ainsi que les moyens de communication et de transport utiles à la conduite des enquêtes
 	☐ 6C – Mettre au point un système de diffusion des orientations techniques nécessaires au personnel technique pour mener des enquêtes efficaces sur les accidents et les incidents
Références	– Annexe 13 – <i>Enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation</i>

Utilisation de la feuille de route OPS

- Effectuez une étude similaire
 - des SEI présentées dans la feuille de route ORG
 - identifiez celles qui ne sont pas mises en œuvre
 - pour atténuer des risques liés aux N-HRC + ORC
- Mettez en œuvre une série de SEI pour s'attaquer aux facteurs contributifs des N-HRC & N-ORC
 - certaines SEI peuvent être dérivées de la feuille de route ORG
 - d'autres peuvent être recensées au moyen de sources telles que les enquêtes et les évaluations de risques de sécurité



Énumérer les SEI prioritaires (étape 7)

- Examinez de la liste des SEI potentiels
 - l'examen des carences et des SEI
- Sélectionnez les SEI pertinentes (prioriser)
 - incidences sur la sécurité
 - capacité de l'État
 - ou facilité de mise en œuvre
- Générez une liste des SEI prioritaires
- La liste forme le plan d'action du NASP



L'élaboration de formulaires SEI détaillés

- Chaque SEI doit être reliée à un objectif et à une cible dans le NASP
- La feuille de route ne fournit que
 - les SEI globales
 - mesures connexes
- Plan d'action du NASP doit inclure (pour chaque SEI/mesure)
 - Délai
 - Entité responsable
 - Parties prenantes
 - Métriques (différentes des indicateurs)
 - Priorité
 - Activité de suivi



Objectif 1 : Parvenir à une réduction continue des risques de sécurité opérationnelle
Cible 1.1 : L'État et son industrie devront faire baisser les taux d'accidents d'ici 2028, à l'échelle nationale

<i>Initiative de renforcement de la sécurité</i>	Mesures	Délai	Entité responsable	Parties prenantes	Métriques	Priorité	Activité de suivi
Atténuer les facteurs contributifs des accidents et incidents LOC-I	Exiger une formation à la prévention des pertes de contrôle et aux manœuvres de rétablissement (UPRT) dans tous les programmes de formation périodique de conversion de type sur simulateur de vol complet	1er trimestre 2026 au 4e trimestre 2028	AAC	• Exploitants • Organismes de formation agréés (ATO) • Fournisseurs de produits de simulateurs de vol et de services • Associations de pilotes • Inspecteurs de l'AAC	• Actualisation des programmes de formation avec ajout de la formation UPRT • Nombre/pourcentage de pilotes qui ont terminé la formation • Taux d'occurrence de pertes de contrôle dans les comptes rendus volontaires • Événements d'activation des interventions vibreur dans les données des FDA • Taux d'occurrence de LOC-I	Élevée	Supervision des activités de formation de l'exploitant et de l'ATO

Points à retenir

- La feuille de route est un plan d'action pour aider à atteindre les objectifs du GASP
- Fournit un cadre de référence structuré commun
- Partie ORG pour la supervision et le PNS
- Partie OPS pour les HRC & ORC
- Utilisez la feuille de route comme base pour élaborer des SEI (plan d'action) du NASP



Exercice pratique III

Énumérer les SEI prioritaires

Vos tâches

- Sur la base de la liste des problèmes nationaux de sécurité prioritaires (Ex I) et des objectifs, des cibles et des indicateurs nationaux (Ex II)
 - examinez les extraits de la Feuille de route (annexe A)
- Sélectionnez une série de SEI + mesures
 - pour atteindre les cibles nationales
- Examinez la liste des SEI sélectionnées et attribuez-leur l'ordre de priorité
 - sélectionnez celles pour le plan d'action en tant que liste prioritaire des SEI
- Remplissez l'annexe B
 - Temps alloué: 3h00

<i>Initiative de renforcement de la sécurité</i>	SEI-5 – Mesures correctrices visant à résoudre les problèmes de sécurité détectés lors des activités de surveillance
<i>Partie prenante</i>	États
<i>Cible(s) du GASP associée(s)</i>	2.3
<i>Mesures</i>	☐ 5A – Établir et mettre en œuvre des procédures pour remédier aux carences constatées lors des activités de surveillance, notamment en notifiant ces carences aux entités ou fournisseurs de services habilités ; la catégorie de gravité de la carence ; et un délai pour l'exécution de mesures correctrices ☐ 5B – Établir et mettre en œuvre un processus permettant de prendre des mesures correctrices, notamment des mesures coercitives, si les entités ou les fournisseurs de services habilités ne remédient pas dans un délai raisonnable aux carences constatées au cours des activités de surveillance ☐ 5C – Établir et mettre en œuvre un processus de résolution des carences ou des préoccupations constatées au cours des activités de surveillance déléguées à d'autres entités ou personnes
<i>Références</i>	– Doc 9734, <i>Manuel de supervision de la sécurité</i>, partie A – <i>Mise en place et gestion d'un système national de supervision de la sécurité</i>

Numéro et nom de la SEI	Mesures	Priorité (pourquoi ?)
Exemple, SEI-5 – Mesures correctrices visant à résoudre les problèmes de sécurité détectés lors des activités de surveillance	Exemple, 5A, 5B, 5C	

